

vill'infos

VILLEMANDEUR

AVRIL 2023



P03.
Focus sur...

P04. Travaux
& environnement

P05. Economie
& animations

P06. Enfance
& jeunesse

P07. Expression
des listes

P08. Infos
& calendrier

www.villemandeur.fr

À VOS HAIES !



Les haies, les arbres et arbustes contribuent à la qualité du paysage urbain comme rural.

Cependant, cette végétation peut être source de nuisances pour le voisinage, voire de danger pour les usagers de la voie publique.

En vertu de l'article 67 du Code Civil, les arbres et arbustes de plus de deux mètres de haut doivent être plantés à plus de deux mètres de la limite séparative.

Ceux de moins de deux mètres doivent être plantés au moins à cinquante centimètres de la dite limite.

Il en est de même pour les limites séparatives avec le domaine public routier, l'infraction à cette règle étant punie d'une amende prévue par les contraventions de 5^{ème} classe (article R 116-2 du Code de la Voie Routière)

Par ailleurs, la responsabilité du propriétaire d'arbres ou de haies débordant sur la voie publique pourrait être engagée en cas d'accident subi par un piéton ayant été dans l'obligation de se déporter sur la chaussée lors de son cheminement.

LES SÉNIORS À LA FÊTE

La salle de Lisledon était remplie ce **dimanche 12 février** !

Les seniors de notre commune, qui le souhaitaient, se sont retrouvés autour d'un repas concocté par la restauration scolaire et grâce à une ambiance endiablée orchestrée par Pascal Hamard et son groupe ils ont pu danser tout l'après-midi.

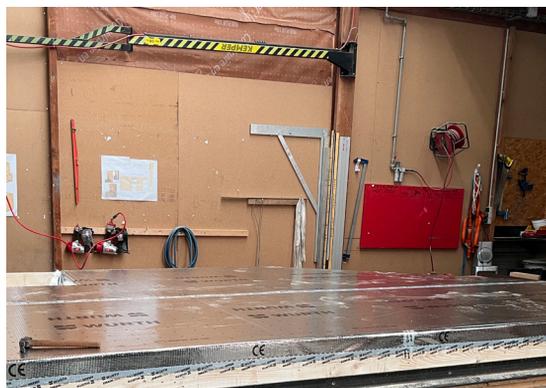
Tous étaient ravis de ce moment convivial et festif. Ceux n'ayant pas participé à ce repas ont bénéficié d'un colis alimentaire.



03. Focus sur...

NOTRE NOUVELLE MAISON DE SANTE

VILLEMANDEUR a fait le pari de construire une maison de santé écologique en utilisant des matériaux naturels issus de notre région.



Pour ce faire, elle a confié à des spécialistes locaux la réalisation de son projet.

C'est ainsi que la société U.T.B (Union Technique du Bâtiment), société coopérative située dans la zone artisanale Mandoria s'est vue confier la réalisation de ce bâtiment à ossature bois et isolation paille.

Après les traditionnels travaux préparatoires (VRD, coulage de chape...), les Mandorais ont vu se dresser des pans entiers de murs, fabriqués dans les locaux de la société U.T.B.

UN VRAI JEU DE CONSTRUCTION REALISÉ PAR DES PROFESSIONNELS EFFICACES ET PERFORMANTS



Ces panneaux, à ossature bois, tels des sandwiches, sont composés de peaux extérieures et intérieures en bois et d'un cœur de ballots de paille compressée assurant l'isolation du futur bâtiment.

Contrairement à la maison des « 3 petits cochons », cette construction bois/paille offre une résistance incomparable au feu et aux intempéries. Le bois utilisé sur le site provient de forêts nivernaises et la paille d'une ferme de Pannes. L'empreinte carbone de ces matériaux est donc négligeable et répond pleinement aux exigences environnementales actuelles. Quelques élus ont eu la chance de visiter l'entreprise U.T.B [le 3 mars dernier](#) et de s'imprégner des techniques mises en œuvre. Un grand merci à nos guides.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'inauguration de la maison de santé, en septembre prochain.

04. Travaux & environnement

PROMENONS-NOUS À VILLEMANDEUR



De nombreuses voies douces existent déjà sur notre commune et nous continuons à les développer. Depuis début mars, c'est sur la **rue Courtil Cabot** que nos équipes interviennent. Cette nouvelle voie permettra aux piétons, poussettes... de circuler en toute sécurité.

DU NOUVEAU DANS LE SECTEUR DU STADE



Dans le prolongement des travaux réalisés par l'agglomération montargoise devant le stade de football de Platteville, la **rue des Jarriers** est passée en sens unique et les accotements ont été refaits. Nous espérons que ces nouveaux aménagements permettront une meilleure sécurité.

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

Vous avez déposé **plus de 200 sapins dans les zones de collecte**. Ils ont été transformés en paillage pour les massifs floraux de la commune. Merci à tous pour votre engagement.

PHOTOVOLTAÏQUES

ÉVALUEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOÎTURE EN QUELQUES CLICS !

Le site tcm.cadastre-solaire.fr permet de connaître en un clic la rentabilité énergétique et économique de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (production d'électricité) ou thermiques (production de chaleur).

Ce cadastre solaire présente le potentiel solaire de l'agglomération montargoise en tenant compte de l'inclinaison des toitures, de l'ombre... Pour savoir si la pose de panneaux solaires sur votre toiture serait rentable, il vous suffit de saisir votre adresse sur le site tcm.cadastre-solaire.fr. Vous obtenez alors directement la surface exploitable de votre toiture. Gratuit et n'engageant à aucun achat, cet outil vous permet également de faire des simulations financières.

Une étude de faisabilité technique et économique est cependant nécessaire.



Attention aux arnaques !

Vérifiez que tous les sites que vous utilisez sont officiels et soyez attentifs au choix de vos intervenants.

05. Economie & animations

COUP DE POUCE À NOS ENTREPRENEURS

Bravo aux bénéficiaires : E-Réel, Kré Art, la Voiture Brillante, Jolie Cuisine, SAS Floky, Terre de Running



Des prêts à taux zéro pour soutenir les chefs de petites entreprises de l'agglomération montargoise.

6 entrepreneurs Mandorais ont reçu leur chèque des mains d'élus de l'agglomération et de représentants de Réseau Initiative Loiret (association qui parraine et accompagne les créateurs ou repreneurs d'entreprises, avec l'aide notamment d'un prêt d'honneur à taux zéro d'un montant moyen de 10 000€). Ils avaient au préalable présenté leurs dossiers devant un comité d'agrément composé de chefs d'entreprise, de banquiers, experts-comptables, notaires... L'agglomération montargoise est partenaire de ce réseau et le finance à hauteur de 80.000 euros.

GONFLÉ À BLOC

Plus de 500 enfants sont venus le week-end des 18 et 19 février pour sauter dans les structures gonflables mais aussi rencontrer leurs personnages préférés.

Spiderman, la Reine des neiges, la Pat'Patrouille... ils étaient tous là pour poser et laisser des souvenirs magiques aux enfants et à leurs parents ! Les associations (Football Club mandorais et Tennis Club mandorais) ont participé avec joie à cet événement en tenant les buvettes ; merci à eux pour leur implication. A l'année prochaine pour la 3^{ème} édition de notre week-end gonflé !



DÉFENSE POUR TOUS

Le Dakaiïto Ryu proposait au dojo le 5 février un stage de self défense dès 8 ans.

Deux heures pour apprendre quelques techniques de base et faire face à une agression. Le Maître Looïta encadrait lui-même cette séance. Les participants enthousiastes ont pu allier la théorie à la pratique. Un stage instructif et une belle initiative de cette association mandoraise.



06. Enfance & Jeunesse

DO YOU LIKE ENGLAND ?



Grâce au recul de l'épidémie de covid, les voyages scolaires ont pu reprendre au collège Lucie Aubrac après 3 ans d'absence.

3 voyages sont organisés en avril et mai pour le plus grand bonheur de **147 collégiens, accompagnés de 12 professeurs.**

Les élèves de 5^{ème} partiront 3 jours à **Tiffauge en Vendée au château de Barbe Bleue**, étudier le Moyen-âge. Les élèves de 4^{ème} se rendront en **Grande-Bretagne, dans le Devon (sud)** sur les traces d'Agatha Christie pendant 1 semaine, et enfin les élèves de 3^{ème} traverseront également la Manche pour se rendre plus à **l'ouest en Cornouailles** avec notamment la visite du château de Tintagel, à la recherche du roi Arthur et de sa fameuse épée Excalibur.

Gageons que tous apprécieront ces visites tant attendues depuis plusieurs années et en rapporteront de bons souvenirs.

RÉOUVERTURE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance a rouvert ses portes à Villemandeur au 12 rue Jodon. Il est désormais mutualisé avec les communes de Solterre, Saint Maurice-sur-Fessard et Lombreuil, ce qui permet d'étendre les horaires d'accueil.

Le relais petite enfance (Rpe), anciennement Ram (relais assistants maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Contactez le RPE : relaispetiteenfance@mairie-villemandeur.fr - 06.87.03.55.57

Le relais est un point de référence pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Le RPE permet de tenir à jour les listes des assistantes maternelles, accompagne les parents dans leur choix de mode de garde, aide les familles dans la relation employeur de la garde à domicile et propose des ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis.



C'est parti !

Depuis le 13 février les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023/2024 sont ouvertes. Le dossier est téléchargeable sur le site de la mairie.

Pour déposer votre inscription pensez à prendre rendez-vous avant : enfance@mairie-villemandeur.fr ou 02.38.01.16.78.

07. Expression des listes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR (DENISE SERRANO)

Voilà 3 ans que nous sommes élus et ces premiers mois ont été productifs. Une partie de notre bilan :

*La maison de santé est en cours de construction et un nouveau médecin est déjà en attente au centre culturel,
*Nos parcs ont été aménagés avec des aires de jeux, des tables...

*Des animations ont fait bouger notre ville et l'on fait connaître,

*Les écoles sont toujours soutenues (poney, cinéma, piscine ...),

*L'amélioration des voiries continue (boulevard Kennedy, Platteville, voies douces...)

*Les associations sont mises en avant lors de nos

événements et un membre du personnel a été désigné pour les aider,

*Le CCAS aide les mandorais en difficultés et le tarif de restauration scolaire à 1€ est maintenant en place dans les écoles,

*Notre éclairage public est quasiment en totalité en LED et nous éteignons la nuit,

*Renforcement de la sécurité avec l'arrivée d'un responsable de la police municipale et le vote du budget pour l'installation de vidéo surveillance...

Nous continuons à œuvrer pour vous.

Groupe de la majorité municipale

GROUPES D'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR (ANDRE PRIGENT)

Mais que se passe-t-il à la mairie de Villemandeur ? La démocratie et le mandat dont dispose tout élu de la majorité ou de l'opposition, lui confère le droit d'exprimer son opinion sur les dossiers qui lui sont présentés afin de représenter au mieux les intérêts de ses électeurs. Des commissions référentes sur des sujets centraux, créées au début de ce mandat permettent de réfléchir, de discuter et de prendre des décisions présentées au vote lors des conseils municipaux en vue d'en espérer l'aboutissement. A Villemandeur il semble que ce ne soit pas le cas ! Les décisions, souvent prises en amont mettent certaines commissions devant le fait accompli ainsi que leur président.e, inform.e de ce qui a été décidé sans pouvoir modifier quoi que ce soit. Madame le Maire interrogée en Conseil Municipal nous dit qu'elle n'a pas connaissance de ces décisions. Nous nous demandons si ce sont les chefs de service qui décident ? Ou bien est ce que ce que l'on nous raconte ne reflète pas la vérité ?

VILLEMANDEUR AVEC VOUS (CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

Les beaux jours reviennent, l'épidémie de covid se fait discrète depuis plusieurs mois et les voyages reprennent, notamment les voyages scolaires à l'étranger. Nous avons été alertés depuis le début de l'année scolaire par des parents de collégiens et lycéens qui s'inquiètent de ne pas trouver de créneaux pour demander des passeports pour leurs enfants. Cela est dû, entre autres, au fait que seules 3 communes de l'agglomération ont l'autorisation d'enregistrer les demandes et les délais sont de plusieurs mois. Villemandeur devrait se positionner afin d'obtenir l'autorisation de l'Etat d'enregistrer les demandes de passeports. Le matériel nécessaire prend peu de place, et les agents d'accueil de la mairie, après formation, seront tout à fait à même de remplir cette mission. Pourquoi sommes nous encore à la traîne sur ce dossier, alors que d'autres communes de l'est du Loiret, bien plus petites que nous, proposent ce service à leurs administrés ?

08. Infos & calendrier 2023

1er avril	Carnaval de l'AEM
9 avril	Karshapers, rassemblement de vieilles voitures américaines d'avant 1975 à Lisledon
22 et 23 avril	Festival Parcs et Jardins
30 avril	Marché mensuel
6 et 7 mai	Festival des enfants ô mon chatôô
8 mai	Repas d'ant de l'UNC
27 mai	Tournoi de badminton
28 mai	Marché mensuel
3 juin	Jeux de société Diabolobus
10 juin	Tournoi des 4 raquettes
10 juin	Conseil municipal des enfants
10 juin	Portes ouvertes du collège Lucie Aubrac
11 juin	Kermesse des écoles
23 et 24 juin	Musik'air
25 juin	Marché mensuel



Attention places limitées !

Les dates des inscriptions pour l'accueil de loisirs de cet été auront lieu **du 30 mai au 11 juin**. Vous retrouverez tous les éléments sur le site de la mairie.

Contact infos

Adresse : 1bis avenue de la libération
Tel : 02.38.07.16.70
Mail : contact@mairie-villemandeur.fr
Site : www.villemandeur.fr



Horaires mairie

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15
Les services reçoivent le lundi mardi jeudi et vendredi matin et sur rdv. Le samedi 10h-12h

Parcs & Jardins

www.parcetjardin.org

22 23 avril 2023

DOMAINE de LISLEDON VILLEMANDEUR

avec la participation du Comité des fêtes et de la ville de Villemandeur

ENTRÉE 2€
GRATUITE POUR LES - DE 18 ANS

Festival Des Enfants 2e édition

MON CHÂTÔÔ

VILLEMANDEUR Lisledon

6 et 7 Mai
13h - 20h

gratuit tout public